

Genre du véhicule Chariot de travail (Véhicule spécial) *)	Marque de fabrication FAHR	Type M 900 (avec récolteuse de maïs) (moteur F 4 L 912)	Fiche d'homologation N° CH 5252 16
--	-------------------------------	---	---------------------------------------

Constructeur Identification Maschinenfabrik FAHR AG., Göttingen, Werk Lauingen (BRD)  
"M 900 Ausf. A" sur la plaquette du constructeur "1114" devant le No du châssis

Plaquette constr. à droite, à l'avant en haut sur la plateforme  
 N° du châssis à droite, latéralement sous le variateur de marche, sur le longeron (sous le couvercle latéral)  
 ident. du moteur "F 4 L 912" sur le bloc, sous le démarreur et en haut sur la soufflerie, plaquette rivée  
 Importateur princ. BUCHER - GUYER AG., Maschinenfabrik, 8166 Niederweningen  
 Véhicule homologué 1114 - 001168 Signes fixes dans code du type M 900 Ausf. A" et 1114

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique, assistance hydraulique sur roues AR  
 Transmission mécanique non synchronisée, variateur \*\*)\*)  
 Nombre de vitesses 3 \*\*) Entraînement roues avant  
 Frein de service mécanique, à disques, sur les roues AV resp. sur arbres à pignons; frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage  
 Frein auxiliaire mécanique, à ruban extérieur sur l'arbre de la boîte c.v.  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. -

**Moteur**  
 Marque DEUTZ Type F 4 L 912  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position au centre  
 Refroidis. air Nombre cylindr. 4  
 Alesage 100 Course 120  
 Cylindrée 3767 CV-impôt 19,19  
 Puissance en CV 71 DIN à 1/min 2650  
 Bruit 84 dB/A à 1/min 2800  
 Silencieux l = 430x230x120 mm  
 Mesure des gaz Bacharach = 3,5  
 Déparasitage -

**Carrosserie** moissonneuse batteuse avec récolteuse de maïs, sur  
 Nombre de portes Indic. vit. [demande avec cabine +)  
 Ceintures sécurité Retroviseur de chaque côté  
 Cale 1/ 540x220x320 Attelage  
 Antivol

**Poids** avant arrière total  
 Poids à vide 4430 1250 5680  
 Charge utile 4430 1250 5680  
 Poids total 5200 2000 6200  
 Garantie fabr. 18,4/15-26AS 10,0/75-15  
 Dimens. pneus 8/1,4 6/2,25 (Variantes  
 Ply / bar voir  
 Charge 4830 2240 remarques) \*\*\*)  
 pour V max 25 25

Nombre de places t 1 av 1 centre ar  
**Dimensions** int. ext.  
 Longueur 9260 Empattements 2660  
 Largeur 2750 \*)  
 Hauteur 3400 Voie av 2200 ar 1400  
 Porte à faux lat. Voies av - ar -  
 av 4200 ar -  
 ar 2200 Braquage g 11400 d 11400  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 3500 \*)

Garantie poids remorqueable avec frein  
 Garantie poids remorqueable sans frein  
 Garantie poids de l'ensemble  
 Poids remorqueable testé  
 Vitesse maximale selon le constructeur 22 km/h  
 Vitesse maximale testée 20 km/h  
 Circulation avec remorque non admise (2800 t/min)

Equipement §)	
Feux de route	CH 1 0822 02
Feux de croisement	A (E)
Feux de position	R (E)
Feux rouges	
Feux stop	
Clignoteurs	av avant / 3+4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabant	av I ar
Feux complément	
Eclairage plaque	
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	MIXO TR 89 TPAR 442-445

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	F A H R	M 900	
Homologation			
N°	CH	5252	16
Carrosserie +)	moissonneuse batteuse avec récolteuse de maïs		
Places	total	1	avant -
Poids à vide	5680	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	5680	Cylindrée	3767

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial : largeur, distance du volant vers l'avant.
  - \*\*) Transmission : variateur, sans palier, progressive
  - \*\*\*) Variants de pneus : AV = 14.9/13-26 8 PR, charge 3890 (1,8), V-max. 25 km/h
  - §) Feux de croisement: hauteur admise pour raisons techniques.
- Le bâti pour la fixation du lest arrière doit être monté, si le véhicule n'est pas équipé d'un hache-paille
- +) Pour immatriculation de ce type sans la récolteuse de maïs, voir FH CH 5252 10.

A noter dans le permis de circulation:

- plombage sur butée de pleine charge;
- la charge sur l'essieu dirigé arrière doit être d'au moins 20 % du poids effectif du véhicule (lest ou hache-paille);
- lors de courses de transfert, la faucheuse doit être assurée mécaniquement;
- la goulotte de décharge doit être repliée et assurée;
- les feux et les clignoteurs prescrits doivent être montés;
- l'échelle doit être remontée et marquée jaune/noir à l'avant et à l'arrière;
- protection marquée jaune/noir avec clignoteurs, feux de position et 2 miroirs d'angles de > 300 cm2 exigée devant les pointes des diviseurs;
- lunions avec marquage jaune/noir (600x300) exigés aux supports des feux arrière.

ck Lieu et date de l'homologation  
Niederweningen, 24.-26.06.75

Homologation fédérale des types de véhicules